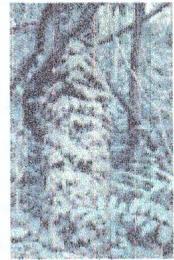




Biodiversité



Dossier

La question de la biodiversité est devenue d'actualité suite à l'élaboration en 1992 de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) sous l'égide des Nations Unies. De même, les questions concomitantes telles que la biosécurité (Protocole de Cartagena voir encart ci contre.

La biodiversité concerne la diversité génétique, la diversité des espèces et la diversité des écosystèmes. Le terme « agrobiodiversité » ou diversité biologique agricole est « la variété et la variabilité des animaux, des plantes et des micro-organismes nécessaires pour maintenir les fonctions essentielles de l'écosystème agricole, sa structure et les processus assurant la production de nourriture et la sécurité alimentaire » (définition de la

FAO-CDB, 1998). Préserver la variabilité génétique est l'une des clés de l'agrobiodiversité mais elle concerne aussi, par exemple, les microorganismes du sol qui jouent un rôle crucial dans la décomposition de la matière organique, la fixation de l'azote et du phosphore, et les processus d'absorption. En mettant l'accent sur l'agrobiodiversité, on souligne du même coup l'importance de la préservation de la biodiversité dans les écosystèmes façonnés par l'homme. Ces systèmes étaient auparavant considérés moins intéressants en termes de biodiversité ; cependant, des recherches récentes ont montré que certains systèmes agricoles peuvent être aussi riches en espèces variées que les environnements naturels.

Le Protocole de Cartagena sur la biosécurité

Après cinq années de négociations, les Ministères de plus de 130 pays ont enfin conclu, à Montréal, un accord concernant le Protocole sur la prévention des risques biotechnologiques, le 29 janvier 2000. Ce document de portée juridique vise à protéger l'environnement des risques associés aux mouvements transfrontaliers d'organismes vivants modifiés (OVM) issus de la Biotechnologie.

Protection, conservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles :



Niveau International

La Falaise de Bandiagara – Oasis de biodiversité au pays Dogon (Mali)

Une excursion étudie la diversité biologique et déclenche un dialogue entre science « moderne » et savoir traditionnel le 04 Juin 2005 dans le village de Enndé au pied de la Falaise de Bandiagara. Environ 100 scientifiques, politiciens, écologues, journalistes ainsi que des guérisseurs, chasseurs et agriculteurs Dogons partent pour une excursion exceptionnelle, dans le cadre de la Journée de la Biodiversité pour étudier la qualité écologique de la Falaise de Bandiagara et du plateau Dogon.

La Falaise de Bandiagara avec ses villages perchés à mi-hauteur possède une flore et une faune extraordinaire. Grâce au réservoir d'eau que constitue

le plateau Dogon, on trouve le long de la falaise des animaux et des plantes qui normalement existent dans les zones soudaniennes plus humides en Afrique de l'Ouest. Mais contrairement à la richesse culturelle du pays Dogon et son unique paysage qui ont été déclarés patrimoine mondial par l'UNESCO en 1989, cette « oasis de biodiversité » de la falaise et du plateau Dogon reste très peu connue et peu examinée.

http://www2.gtz.de/biodiv/bday05/exkursion_fr.htm



Algérie

L'Algérie possède sur le plan géographique un certain nombre de caractéristiques. L'espace naturel est à dominante aride voire saharienne, il constitue un des facteurs modelant des écosystèmes en perpétuel stress, générant par ce fait des érosions continues au plan de la diversité biologique. Devant les signes alarmants de l'érosion plan de la biodiversité, des mesures rigoureuses de lutte contre les pertes en biodiversité sont prises.

L'adhésion et la ratification de nombreuses conventions par l'Algérie atteste du ferme engagement de l'Etat à œuvrer en faveur d'un processus à l'égard d'une réelle préservation du patrimoine naturel au plan floristique et faunistique. Ainsi, au terme des conventions signées et devant les impératifs en matière de préservation, le projet portant « conservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles » vient booster un processus déjà amorcé eu égard au nombre d'aires protégées en instance de classement.

Le projet porte sur trois sites localisés en zones aride et semi-aride, impulsé au titre d'un don du fond pour l'environnement mondial (FEM), sous l'égide du P.N.U.D. et géré par la Direction Générale des Forêts en partenariat avec un réseau d'associations algériennes. Ce projet intègre dans sa perspective centrale le classement des sites de Oglet Ed Daira dans la wilaya de Naâma, Taghit dans la wilaya de Bechar et Mergueb dans la wilaya de M'sila en aires protégées. Ces trois sites situés en étage bioclimatique semi-aride, voire aride comportent un endémisme élevé au plan biocénotique. Outre la rareté de certaines espèces floristiques caractéristiques et même endémiques aux sites concernés, il est à noter une faune remarquable par la rareté des espèces qui la composent et de leur importance en matière de diversité biologique. Classées toutes sur la liste rouge de l'union mondiale pour la conservation de la nature (UICN), certaines d'entre elles connaissent un degré de menace aigu, comme la Gazelle de Cuvier, le Mouflon.

Projet portant « *conservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles* »

Le but du projet

Améliorer la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité d'intérêt mondial et lutter contre l'érosion des terres dans les régions arides et semi arides en Algérie.

Sensibiliser les populations et les acteurs locaux et assurer leur implication dans la préservation de la biodiversité.

Il favorisera notamment *l'acquisition et la dissémination des connaissances en matière de préservation de la biodiversité et de lutte contre la dégradation des sols dans des régions arides et semi-arides.*

Le projet intervient sur 3 sites choisis pour leur valeur biologique et leur représentativité des écosystèmes arides et semi arides. Au niveau de chacun de ces sites, le projet met en œuvre avec la participation des associations et des populations locales, des actions de réhabilitation et de protection des écosystèmes et des activités écologiquement durables et économiquement rentables pour les populations. Il contribue ainsi à la mise en œuvre des méthodes rationnelles de gestion des ressources naturelles et des sols en association étroite avec les populations concernées. www.naturevivante.org

Exemple : Site de Mergueb (wilaya de Msila)



Située au niveau de la wilaya de M'Sila, la Réserve Naturelle de Mergueb créée en 1988, couvre un territoire de 12.500 hectares. Elle est située sur les hautes plaines, à 160 Km au sud d'Alger. Le climat de cette région est caractérisé par une température moyenne annuelle de 17°C, des précipitations d'environ 200 mm/an et une saison sèche d'une durée de 7 à 8 mois (mai à décembre). La Réserve Naturelle de Mergueb est caractérisée par un climat aride moyen à hivers frais.



Photo de la réserve de Mergueb



Gazella cuvieri

La Réserve Naturelle de Mergueb se distingue par la variété et la qualité de ses écosystèmes végétaux dont les mieux représentés sont : la steppe à alfa (*Stipa tenacissima*), la steppe à Salsola (*Salsola vermiculata*), et (*Artemisia campestris*), et dans les « dayas » (dépressions) les formations à pistachiers et jujubiers (*Pistacia atlantica*, et *Zizyphus lotus*).

C'est surtout à la richesse de sa faune que Mergueb doit son statut de future Réserve Naturelle. La présence de la gazelle de cuvier ou de montagne (*Gazella cuvieri*) donne à la Réserve Naturelle de Mergueb une importance mondiale. Cette gazelle endémique du Maghreb est menacée. Elle figure sur la liste rouge de l'UICN. L'espèce est protégée par la loi algérienne depuis 1983. La population

totale est estimée à 400 individus et la réserve en abrite une quarantaine. D'autres espèces animales fréquentent la réserve telles : le hérisson d'Algérie, le hérisson du désert, le lynx et l'hyène rayée. Un nombre important d'oiseaux a été recensé au niveau de Mergueb : 83 espèces dont plus de 50% sont migratrices.

Activités du Centre

13 - 14 septembre 2005 : Atelier National Division 1 :
« Ressources Biologiques en zones arides »



Dans le cadre du programme de recherche par objectifs du CRSTRA, l'atelier de la DIVISION 1 « Ressources Biologiques en zones arides » s'est déroulé les 13 et 14 septembre 2005.

L'objectif principal de cet atelier est d'aboutir à des travaux de recherche en réseaux thématiques regroupant des équipes oeuvrant en synergie et en complémentarité. Il s'agit d'identifier et lever les obstacles pour le bon fonctionnement des réseaux. L'atelier s'est déroulé en deux sessions, une pour les ressources animales et une pour les ressources végétales.

27 Personnes étaient présentes à cet atelier.



Du 26 au 28 septembre 2005, CRSTRA ; Atelier National, Division 2:
« Mise en place d'un réseau national des observatoires de la surveillance de la désertification ».

Manifestations Scientifiques

INTERNATIONALES

27-29 septembre 2005 : Réunion du SEMIDE (Système Euro- méditerranéen de l'eau) à Amman
12-14 novembre 2005 : Séminaire international « Villes et territoires : Mutations et enjeux actuels »
Université F.A. Sétif Tél./Fax. 036 84 42 30 Labo_puvit@yahoo.com

NATIONALES

28 - 30 sep 2005 à Alger CREAD : « Journées de formation en Economie de l'Environnement »
1er- 02 oct 2005 à Alger, READ / ONDD / INA : « Premières journées scientifiques de l'Economie de l'Environnement : les stratégies des acteurs »
12 - 13 Nov. 2005 à C.U. Béchar : « 2eme Séminaire national sur l'Eau et l'Environnement »
28 - 30 nov. 2005 à Univ. de Annaba: « 1er Colloque Euro -méditerranéen de Biologie Végétale et Environnement »

Publications du Centre

Revue « Journal Algérien des Régions Arides »
N°04 Juin 2005 voir site web : crstra.dz

Sommaire :

- ☛ D. Saidi, M. Kihal, A. Hamama, A. Chekroune, D.E Henni. et K. Kheroua : « Characterization of Algerian raw camel's milk: identification of dominant lactic acid bacteria and proteins analysis »
- ☛ H. Bousbouaa et R. Arhab : « Effect of the substrates nature on their In Vitro fermentation kinetics using rumen fluid of slaughtered dromedary as inoculum. »
- ☛ N. Bouchahm et S. Achour : « Qualité des eaux souterraines des aquifères de la région orientale du Sahara septentrional algérien »
- ☛ A. Chouial et B. Roula : « Conception et mise au point de substrats de culture pour la production de plants de chêne de liège (*Quercus suber* L.) à partir de matériaux locaux ».
- ☛ B. Roula et A. Chouial : « Essai de fixation mécanique des dunes et protection des plantations contre le déchaussement des racines par l'utilisation d'un matériau industriel : cas du film plastique »

Centre de Recherche Scientifique et Techniques sur les Régions Arides (C.R.S.T.R.A)

Front de l'oued BP 1682 R.P BISKRA 07000 Algérie

Téléphone : 00213-33-73-42-14

Fax : 00213-33-74-18-15

E-mail : crstra_biskra@yahoo.fr

crstra@crstra.dz

Site Web : www.crstra.dz